Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023
ID : 031-213105828-20231214-CM202312148-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois,
Le 14 décembre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Villefranche de Lauragais (Haute-Garonne), dûment convoqué, s'est réuni en la salle de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire, après convocation légale en date du 8 décembre 2023.

Présents : *Valérie GRAFEUILLE-ROUDET, Jean-Jacques RAMADE, Christel GIRARDIN-FAURE, Guy DARNAUD, Andrée AIME, Jean-François GLEYZES, Virginie FURCATE-CHASTAING, Arlette BLANC, Christine BIGON, Joëlle LOUMAN, Joël SOULOUMIAC, Régis BERGE, Julien SIDOBRE, Martine MERCADAL, Annie HILAIRE, Catherine PRADELLES, Muriel GOURDOU, Ludovic ANDRIEUX, Jean-Marc BOUVIER, Christophe COLOMBIES, Muriel PINAUD, Thomas BONNAFOUS, Paul CANEVESE, Nicole MARQUIE, Jean-Philippe MAIQUES, Jean-Luc GAXIEU, Alexandra MAZAS-CANDEIL.*

Absents excusés ayant donné procuration : Jean-Luc GAXIEU (Procuration à Alexandra MAZAS-CANDEIL), Nicole MARQUIE (Procuration à Jean-Philippe MAIQUES).

Absents excusés : Aucuns

Absents : Aucuns

Les conseillers présents forment la majorité des membres en exercice, le quorum d'au moins 50% des élus étant ainsi atteint.

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Jacques RAMADE est désignée secrétaire de séance.

Présents	25	**Délibération n°CM-2023-12-14-08 – Convention de mise à disposition de locaux à l'association pour la psychanalyse et le lien social**
Procurations	2	
Votants	27	
Pour	27	
Contre	0	
Abstention	0	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de convention de mise à disposition de locaux à l'association pour la psychanalyse et le lien social jointe en annexe de la présente délibération ;

Considérant que l'APLS a pour objectif d'assurer un accueil psychologique à toute personne en souffrance ;

Considérant que la municipalité souhaite soutenir les actions de cette association en lui mettant à titre gracieux à disposition un local d'accueil au sein du pôle social ;

Considérant que cette association met en place des permanences bimensuelles au sein de la municipalité ;

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le
ID : 031-213105828-20231214-CM202312148-DE

Considérant que la municipalité souhaite mettre à disposition dans les locaux situés 134 rue de la République, 31290 à Villefranche-de-Lauragais, un bureau permettant l'exercice des permanences ;

Considérant que la venue des intervenant est défrayée à l'association à un tarif horaire de 40€ et qu'elle est également défrayée de ses frais de gestion à hauteur de 50€ ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide :

Article 1 :

Le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition de locaux à l'association pour la psychanalyse et le lien social annexée à la présente délibération et autorise le Maire à la signer.

Article 2 :

Le Maire et les services municipaux sont chargés de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Villefranche de Lauragais, le 14 décembre 2023.

Le Maire,
Valérie GRAFEUILLE ROUDET

Le secrétaire de séance,
Jean-Jacques RAMADE

MAIRIE DE VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS (H.-G.)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone 05.62.73.57.57 ; Fax 05.62.73.57.40 ; ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

Conseillers	Pour	Contre	Abst	Conseillers	Pour	Contre	Abst
GRAFEUILLE-ROUDET	X			PRADELLES	X		
RAMADE	X			GOURDOU	X		
GIRARDIN-FAURÉ	X			ANDRIEUX	X		
DARNAUD	X			BOUVIER	X		
AIMÉ	X			COLOMBIES	X		
GLEYZES	X			SIDOBRE	X		
FURCATE-CHASTAING	X			PINAUD	X		
BLANC	X			BONNAFOUS	X		
BIGNON	X			CANEVESE	X		
LOUMAN	X			MARQUIE	X		
SOULOUMIAC	X			MAIQUES	X		

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le
ID : 031-213105828-20231214-CM202312148-DE

Conseillers	Pour	Contre	Abst	Conseillers	Pour	Contre	Abst
BERGÉ	X			GAXIEU	X		
MERCADAL	X			MAZAS-CANDEIL	X		
HILAIRE	X						